

Transport de fret et de logistique en Ile-de-France, un atout pour l'attractivité de la région

18 septembre 2015 La logistique des produits manufacturés a connu des bouleversements ces 3 dernières décennies, notamment avec la croissance rapide de l'e-commerce. Les spécificités de l'Ile-de-France, première zone logistique d'Europe, appellent des mesures adaptées de la part des acteurs institutionnels et privés. Dans l'avis adopté le 17 septembre, le Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France recommande de valoriser cette activité cruciale pour l'attractivité économique de la région.

La logistique, à la fois dans son implantation régionale et dans sa dimension urbaine, est mise en perspective avec les emplois qu'elle génère, les nuisances environnementales qu'elle est susceptible de présenter, les contraintes urbanistiques auxquelles elle est confrontée, et les adaptations des modes de transport utilisés qu'elle suppose.

La logistique est peu perçue comme un facteur d'attractivité important pour une région comme l'Ile-de-France. Pour développer cette activité cruciale pour la vie économique, le Ceser Ile-de-France préconise de :

- valoriser la logistique auprès des élus et de la société civile,
- identifier précisément, dans les documents d'urbanisme, les sites logistiques à construire, à préserver ou à réhabiliter,
- clarifier le partage des compétences dans les domaines de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme logistique entre la Région, les Etablissements publics de coopération intercommunale (notamment la Métropole du Grand Paris) et les communes,
- favoriser le report modal vers le ferroviaire et le fluvial,
- unifier à l'échelle régionale la définition des diverses catégories de « camion de livraison » et la réglementation de circulation et de stationnement,
- prendre des mesures susceptibles d'impacts environnementaux positifs à moyen terme, comme la définition de zones à faibles émissions de polluants,
- concevoir des outils d'intervention pour la promotion d'aménagements logistiques durables et pour faciliter la liaison entre logistique, emplois et logements.

La logistique des produits manufacturés en Ile-de-France

- 800 000 livraisons et enlèvements par jour en Ile-de-France dont un tiers pour Paris
- Plus de 17 millions de m2 de surface d'entrepôts en Ile-de-France, soit 25% environ du total français
- Chaque Francilien consomme en moyenne 25 tonnes/an de produits manufacturés et pondéreux
- 400 000 personnes travaillent dans le domaine du transport de fret et la logistique soit 7% des emplois en Ile-de-France
- 2ème secteur créateur d'emplois en Ile-de-France

Sources : Les emplois de la logistique en Ile-de-France, DRIEA Ile-de-France (2010) ; Orientations stratégiques pour le fret en Ile-de-France à l'horizon 2025 (2012), DRIEA Ile-de-France.

CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 63 51 92 76